

# Handicap' EPS

La lettre d'information de la commission « EPS Adaptée et handicap » de l'académie de Martinique

Responsable : André SIGANOS Recteur de l'académie de Martinique

Directeur de publication : Guy POMMIER – IA IPR EPS [guy.pommier@ac-martinique.fr](mailto:guy.pommier@ac-martinique.fr)

Rédacteur : Benoît THIERY – responsable de la commission académique [benoit.thiery@live.fr](mailto:benoit.thiery@live.fr)

N°5 – 1<sup>er</sup> mai 2011

Sensibiliser - Informer - Former - Certifier

## EDITO : A propos des contre- indications

L'intérêt du sport comme facteur d'intégration social, surtout pour les enfants en situation de handicap, est maintenant admis. Cependant, trop d'enfants handicapés n'accèdent pas encore à des activités physiques adaptées (APA) pour des raisons dites « médicales ». Quelles sont les contre-indications **orthopédiques** au sport pour les enfants en situation de handicap ?

On peut répondre avec certitude qu'elles sont rares, le plus souvent transitoires et exceptionnellement définitives. Il existe, bien sûr, quelques maladies rares comme par exemple l'ostéogénèse imparfaite (maladie des os de verre), les myopathies ou la drépanocytose sévère pour lesquelles le sport est contre-indiqué en dehors de la surveillance d'un personnel médical et paramédical spécialisé. Il y a aussi des contre-indications médicales cardiaques, pulmonaires... des cas très spécifiques.

Cependant, dans la grande majorité des handicaps physiques, l'appareil locomoteur est certes déformé et moins efficace mais il garde une résistance mécanique tout à fait compatible à une APA. Contrairement à l'opinion, l'activité physique est au contraire extrêmement bénéfique au développement des stratégies d'adaptation grâce à la plasticité cérébrale et aux mécanismes de croissance. L'activité physique et le sport sont même des « alliés » majeurs dans le traitement des déformations orthopédiques. Ils sont un relais naturel de la rééducation post-opératoire afin de maintenir les résultats obtenus. Ils aident à lutter contre la surcharge pondérale et l'obésité particulièrement délétère chez les enfants à mobilité réduite.

L'interdiction de pratiquer est une décision grave qui doit être argumentée. En cas de doute ou de maladie rare, il faut interroger le médecin référent. Lorsque le doute est levé rien ne devrait s'opposer, à ce que les enfants en situation de handicap aient accès à des activités physiques adaptées.

*Dr Marc JANoyer                      Chirurgien Infantile, C.H.U. de Fort de France*

## EN BREF : EXAMENS

La 1<sup>ère</sup> session d'épreuves ponctuelles adaptées aura lieu cette année en Martinique. Celle-ci aura lieu le vendredi 27 mai au lycée Acajou 2 de 14h00 à 17h00. 4 élèves sont inscrits: 3x5000m fauteuil, tir à l'arc et parcours fauteuil électrique de vitesse et de précision. 2 élèves présenteront l'épreuve facultative adaptée sur l'épreuve de fauteuil basket. L'opposition sera assurée par les élèves du pôle basket-ball.

**Rappel des règles en vigueur** : Un élève reconnu en situation d'inaptitude ne pouvant être évalué au sein de son lycée peut être versé sur 1 épreuve adaptée au contrôle ponctuel. La demande type est disponible sur le site « EPS Martinique ». Parlez-en aux élèves « dispensés à l'année ». C'est l'occasion de contribuer à leur épanouissement et leur réussite scolaire ».

## UNSS 30 mars 2011

93 élèves en situation de handicap ont participé en même temps que les élèves ordinaires, à ce championnat d'académie ;  
**Etablissements** : collèges Adenet et Place d'armes, lycées Place d'armes, Acajou 2, la jetée de l'IME les fougères tout comme les associations de la Jeunesse Sportive Franciscaine et du Foyal club.



Les épreuves proposées : 60m, 100m, 400m, 1200m marche et lancer de Vortex ; toutes ouvertes à des handicaps différents (cette année : fauteuil, debout, sourds, IMC, amputés, convalescents).  
Notons que l'UNSS 972 a financé une ambulance pour qu'une élève de l'hôpital du Carbet participe à la journée.

## 3<sup>ème</sup> Championnat académique d'athlétisme Individuel



L'organisation s'améliore pour le sport partagé : 3 abris pour le soleil, augmentation du nombre de séries, d'épreuves, mise en place d'un jury dédié, augmentation du nombre d'associations présentes, épreuves handisport au cœur du programme et repoussées au début ou à la fin.

Les perspectives sont de prévoir une journée de qualifications en augmentant encore le nombre d'épreuves, de sports et types de déficiences accueillies.

**Dorénavant** les activités sportives scolaires Handisport et adaptées sont regroupées sous le nom de **Sport partagé**. (CMN UNSS 2011).

## TRAVAUX DE LA COMMISSION

**Bénédicte ARZAILLER** du collège Lagrosillière de Sainte-Marie nous propose un excellent article sur l'asthme en EPS : les caractéristiques, les formes de pratique, les possibles et les précautions. Retrouvez-le sur le site « EPS Martinique » Rubrique handicap ou en cliquant sur le lien : <http://cms.ac-martinique.fr/discipline/eps/articles.php?lng=fr&pg=288>.



## TEMOIGNAGE: Johanna de la Jeunesse Sportive Franciscaine.

**Loin** de la ligne d'arrivée, des applaudissements et des cris sur ton aire de lancer, tu as mis toute ton énergie.

**De** ton bras tremblant, tu as dans ton troisième essai battu ton record personnel ? tu as lancé à 3m90.

**Tu** nous as souri, tu es reparti dans l'anonymat, avec ton record personnel amélioré, Merci de nous avoir fait participer à ton effort.

Vincent ESOR

Lycée de Sainte-Marie